

SYNTHÈSE

SCHÉMA DE LECTURE PUBLIQUE DE CARCASSONNE AGGLO

| 2023-2027 |

L'AMBITION D'ÊTRE SIMPLE



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

P5

6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

P7

ORIENTATIONS POUR LE RÉSEAU ET PROJET

D'ÉTABLISSEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

COEUR DE RÉSEAU

P8

AXE 1 : LES LIEUX

P8

Développer la proximité et la facilité d'accès
aux services

p8

Accessibilité (repérage, PMR, horaires, surface)

p10

Possibilités techniques d'accueil (jauge, exposition,
noir, acoustique)

p11

Accueil de publics spécifiques

p12

AXE 2 : LES COLLECTIONS

P12

Les collections générales

p12

La musique, le son

p13

Patrimoine

p13

L'environnement

p14

Le Numérique

p14

Accès direct aux collections

p15

Circulation des collections au sein d'un réseau augmenté

p15

Outils à disposition du public

p16

AXE 3 : LA MÉDIATION

P16

Communication

p17

Action culturelle

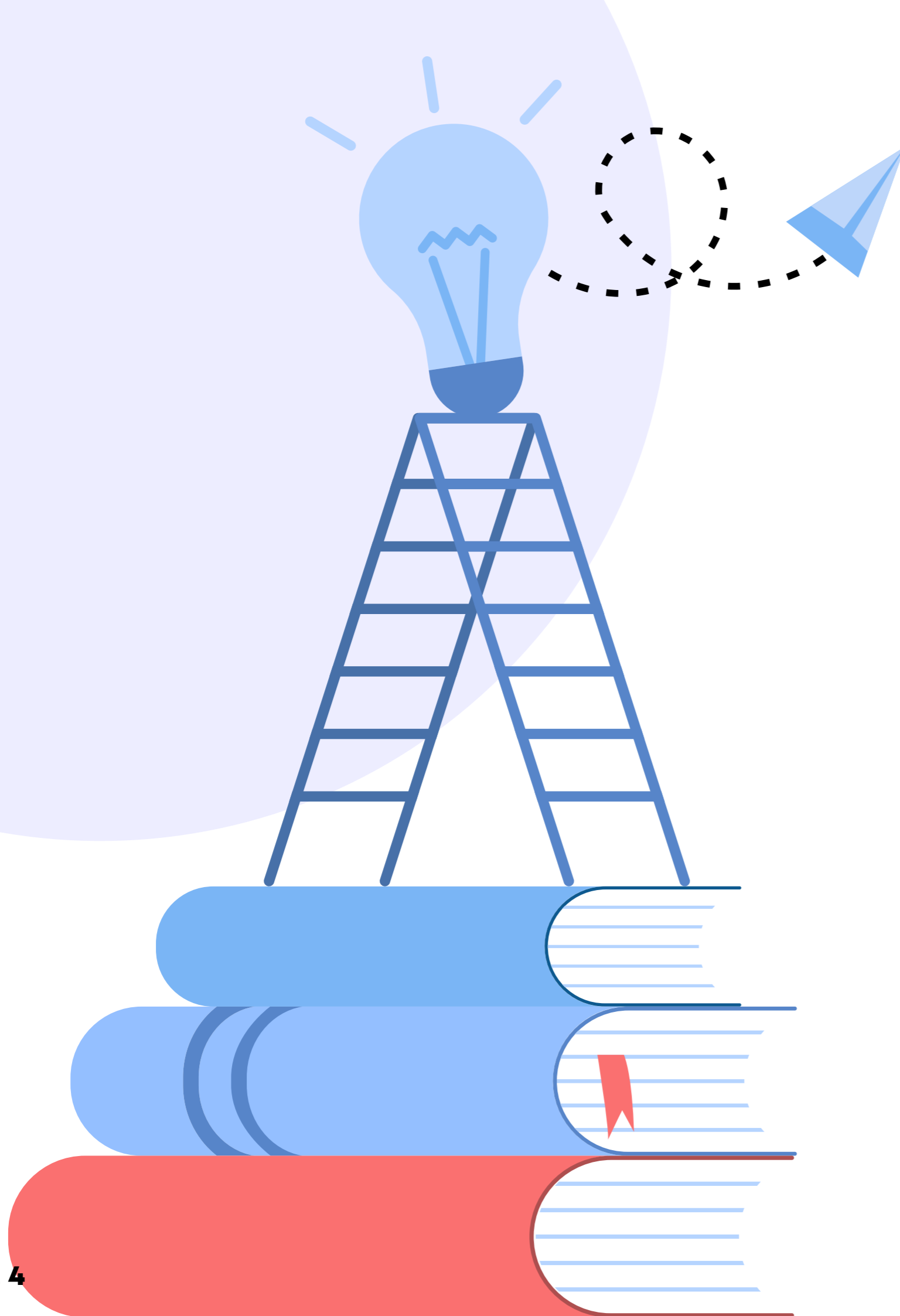
p17

Formation / accompagnement

p18

Construction de projets

p18



PRÉAMBULE

LE SCHEMA DE LECTURE PUBLIQUE | 2023-2027 & PROJET D'ETABLISSEMENT

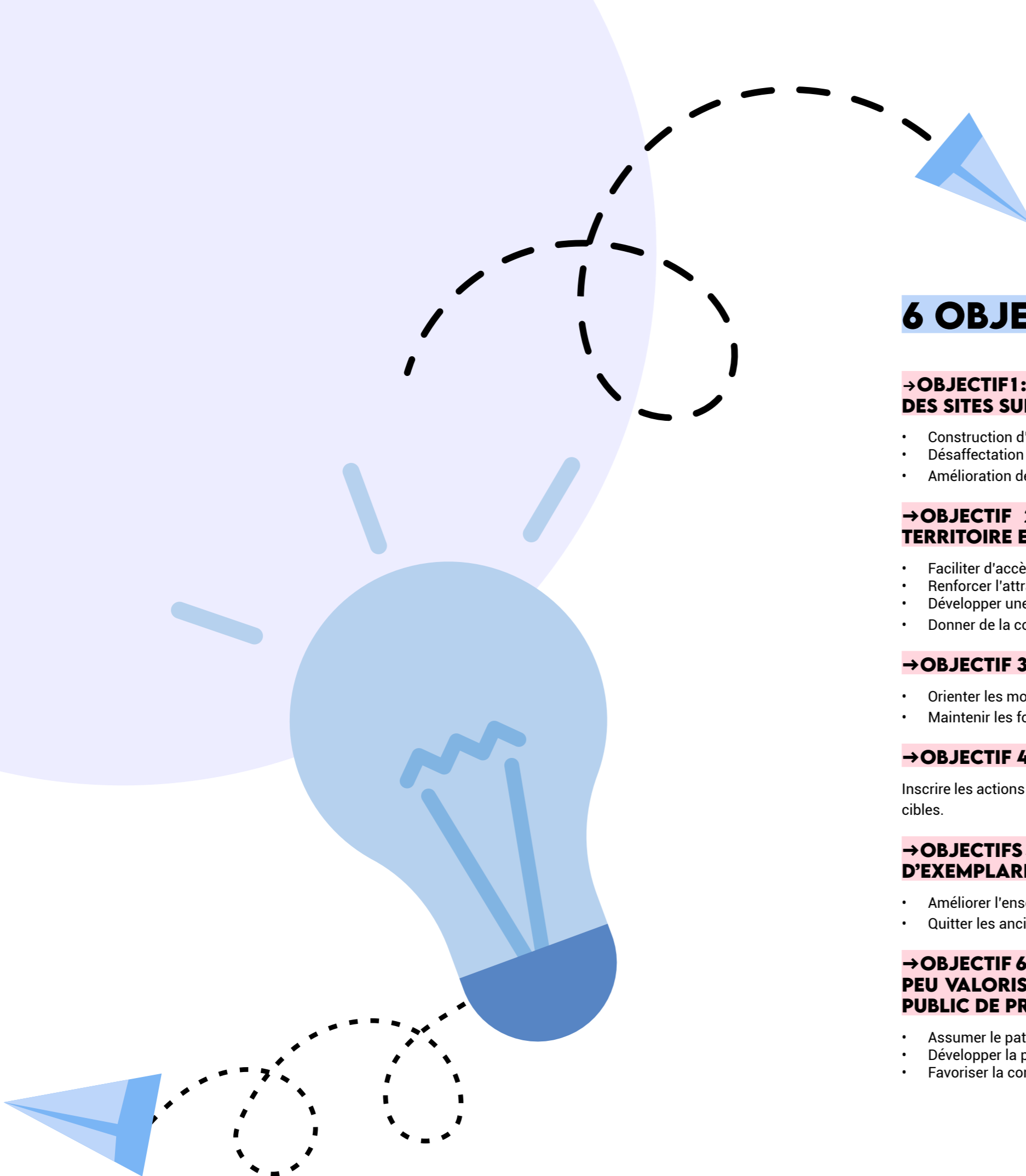
Carcassonne Agglo mène depuis plusieurs années une action volontariste dans le domaine de la lecture publique. Les actions ont été nombreuses : création des médiathèques Grain d'Aile, Grain d'Sel et Grain d'Arts à Carcassonne, sécurisation des documents patrimoniaux et création d'un plateau technique pour le réseau à Montquier, réaménagement des médiathèques d'Alzonne, Pennautier, Capendu et bientôt de Rouffiac-d'Aude, convention avec les Archives départementales pour la conservation des documents les plus précieux.

Chacune de ces médiathèques a été dotée d'un espace multimédia et du Wifi. Les équipes de professionnels ont constitué des collections permettant à tout inscrit de disposer de 114 000 documents empruntables, de les faire venir et de les rendre dans la médiathèque de son choix. L'inscription y est gratuite. Ces mêmes équipes conçoivent et proposent des animations, des conseils, des ateliers dans les médiathèques pour un large public, mais aussi hors-les-murs dans les crèches, les écoles, les EHPAD, la Maison d'Arrêt, etc. Un site web a été créé. Il permet de consulter le catalogue, de réserver des documents, de faire des suggestions d'achat.

A ce stade, l'enquête de satisfaction la plus récente (juin 2023) indique une très bonne qualité d'accueil et de conseil. Mais dans la filiation du projet de territoire, le diagnostic mené cette année en concertation avec la DRAC, le Département et de nombreux acteurs du territoire, a montré que la situation était perfectible. C'est le chemin pour y parvenir que trace le schéma de lecture 2023-2027 avec deux préoccupations :

- Mieux servir le territoire et ses habitants, les accompagner face aux enjeux de notre société et de notre temps ;
- Doter ce réseau d'un cœur à la hauteur de ce que mérite les habitants et de ce qui est nécessaire pour assumer un patrimoine exceptionnel et le faire vivre. Ce sera la médiathèque cœur de réseau.

La médiathèque cœur du réseau intercommunal assumera l'héritage occitan de notre territoire. Mettre en résonance le patrimoine avec notre temps, c'est aussi revendiquer que le livre et la maîtrise de la lecture, mais aussi la musique, la poésie sont des clés d'émancipation et d'épanouissement. La LIBERTÉ dans un lieu ouvert sur la société, accessible à tous dans des conditions d'ÉGALITÉ et où l'attention aux plus fragiles relève aussi de la FRATERNITÉ. Une médiathèque qui donnera envie d'y entrer, de profiter des expositions, des conférences, du paysage sur le fleuve et la Cité, un lieu dans lequel chacun aura une place pour se sentir bien et en ressortir grandi. La nouvelle médiathèque, cœur d'un réseau qui en collaboration avec les communes et le développement de moyens numériques, permettra à tous les habitants du territoire de profiter de services enrichis à la hauteur de ce qu'ils attendent.



6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

→ OBJECTIF 1 : LEVER LES OBSTACLES STRUCTURELS DUS À LA MULTIPLICATION DES SITES SUR LA VILLE DE CARCASSONNE

- Construction d'une médiathèque cœur de réseau permettant le développement de nouveaux services ;
- Désaffectation des sites de Grain d'Sel, Grain d'Aile et Montquier ;
- Amélioration des conditions de travail des agents, de séjour du public et des offres aux partenaires.

→ OBJECTIF 2 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES ET LE DÉPARTEMENT

- Faciliter d'accès pour l'usager à des collections physiques diversifiées ;
- Renforcer l'attractivité des bibliothèques municipales ;
- Développer une bibliothèque numérique ;
- Donner de la cohérence à l'offre en réseau à l'échelle du territoire.

→ OBJECTIF 3 : CONFORTER LA QUALITÉ D'ACCUEIL ET DE CONSEIL

- Orienter les moyens pour développer un accueil qualitatif ;
- Maintenir les formations des agents.

→ OBJECTIF 4 : DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

Inscrire les actions menées en médiathèques dans une réflexion et une stratégie collective vis-à-vis de publics cibles.

→ OBJECTIFS 5 : RÉDUIRE LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DANS UNE DÉMARCHÉ D'EXEMPLARITÉ

- Améliorer l'ensemble des établissements du réseau ;
- Quitter les anciennes halles (Grain d'Aile).

→ OBJECTIF 6 : VALORISER L'EXCEPTIONNEL ET DONNER ACCÈS À DES SUJETS PEU VALORISÉS AILLEURS POUR SUSCITER UNE ATTRACTIVITÉ AU-DELÀ DU PUBLIC DE PROXIMITÉ

- Assumer le patrimoine linguistique et culturel, le promouvoir et le valoriser ;
- Développer la pratique des langues, de la lecture et de l'écrit ;
- Favoriser la compréhension et l'accès aux débats de société.

ORIENTATIONS POUR LE RÉSEAU ET PROJET D'ÉTABLISSEMENT* DE LA MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU

LES ORIENTATIONS POUR LE RÉSEAU ACTUEL ET À VENIR AINSI QUE LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU DANS SES DIMENSIONS SCIENTIFIQUES, CULTURELLES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES S'INSCRIVENT EN RÉPONSES AUX 6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES RETENUS POUR CE SCHÉMA SELON 3 AXES CONCERNANT LES LIEUX, LES COLLECTIONS ET LA MÉDIATION.

AXE 1 : LES LIEUX

Développer la proximité et la facilité d'accès aux services

Les bibliothèques municipales et intercommunales offrent sur le territoire intercommunal un certain nombre de services, avec pour commun dénominateur de permettre la consultation libre et gratuite de leurs collections et l'emprunt de livres. Cette offre de base existe dans 54 communes. Mais, pour l'usager, la différence est importante entre une bibliothèque municipale (BM) proposant seulement un fonds de 2 000 ouvrages et un établissement mieux doté. Parmi ceux-ci, les médiathèques intercommunales (MI) ont la particularité de fonctionner en réseau : le fonds qu'elles proposent aux usagers est de 83 000 livres auxquels se rajoutent 31 000 autres documents et des services dont la plupart des BM sont dépourvues. Un système de réservation et de navette permet à l'usager de faire venir le document de son choix dans la MI de son choix. Il peut de même rendre un document emprunté dans n'importe quelle MI. Cependant, la répartition des MI sur le territoire engendre une inégalité d'accès à cette offre.

→ Ouvrir le réseau de lecture publique aux BMP

D'ici à 2027 sera expérimenté un partenariat avec des Communes dans le cadre du schéma de mutualisation de l'Agglo. L'objectif est de **permettre à des Bibliothèques Municipales Partenaires (BMP) d'intégrer le réseau intercommunal** de lecture publique pour assurer auprès des usagers une partie des services proposés par les MI. Ce partenariat s'articulera autour de l'offre documentaire, l'action culturelle et la communication.

* Projet d'établissement ou Projet scientifique, éducatif, culturel et social.

¹ Besoin identifié par l'enquête auprès des habitants

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

PROCHE DES PRATIQUES, SIMPLE D'UTILISATION, NOUVEAUX SERVICES

Implanter un établissement cœur de réseau à Carcassonne est une réponse aux pratiques de la majorité des habitants de ce territoire : pour se ravitailler, étudier, travailler, se distraire, effectuer des démarches, beaucoup ont fréquemment à faire dans la ville de Carcassonne. Cette MI sera à **l'endroit du territoire le plus accessible** pour le plus grand nombre. Ce sera aussi un lieu ressource, voire un lieu à visiter pour les personnes de passage (touristes, travailleurs itinérants).

La médiathèque cœur de réseau répondra aux enjeux suivants :

- Développer un fort intérêt sociétal pour tous les publics : jeunes, étudiants, adultes, seniors, famille...
- Proposer une diversité de services correspondant à plusieurs usages (loisirs, éducation, enseignement supérieur, formation continue, culture)
- Offrir un accès à des services et des lieux ressources multiples (accès aux ordinateurs, ludothèque, ateliers, expositions, espaces de travail),
- Améliorer l'habitabilité du territoire et de son attractivité.

La médiathèque cœur de réseau simplifiera l'utilisation actuelle des médiathèques :

- Rassembler, à Carcassonne, les sections adulte, jeunesse et les fonds patrimoniaux ;
- Être un lieu et avoir un patronyme plus évident à identifier pour les usagers ;
- Assumer, pour l'ensemble du réseau et ses usagers sur tout le territoire, un plateau technique permettant un meilleur service aux MI et aux BMP.

² Besoin identifié par l'enquête auprès des habitants

³ Besoin identifié par l'enquête auprès des habitants

La médiathèque cœur de réseau sera un repère signifiant pour la ville et le territoire :

- Offrir un lieu de séjours courts ou longs, de travail, de détente, de jeux, un lieu de prise d'informations, de découvertes, de rencontres, de passage étonnant...
- Représenter un lieu exemplaire permettant la réduction des dépenses énergétiques et de fonctionnement liés à des sites vieillissants tout en intégrant une démarche environnementale dans la conception des nouveaux espaces ;
- Valoriser le patrimoine écrit et plus généralement les richesses historiques du territoire intercommunal en s'appuyant sur les collections patrimoniales existantes et en valorisant les productions culturelles occitanes ;
- Participer à une politique de sensibilisation sur les questions environnementales grâce à sa proximité avec le fleuve Aude ;
- Incarner un pôle culturel de référence dans une ville moyenne.

La médiathèque cœur de réseau sera un lieu permettant de nouveaux usages :

- Salles de travail de groupes pouvant être réservées² ;
- Salles d'activités permettant des ateliers de médiation ;
- Espace de reprographie ouvert aux usagers³ ;
- Espaces de visionnement ;
- Prêts et retours automatisés ; retours 24h/24 ;
- Espaces de travail individuel ;
- Auditorium dédié à l'image et au son ;
- Espace d'exposition.

Accessibilité (repérage, PMR, horaires, surface)

→ Identification de l'accueil dans l'organigramme comme une mission transversale, pilotée par le chef de service accueil, publics, logistique, appuyé par une coordinatrice de l'accueil. La première condition d'accès à une bibliothèque est de **savoir qu'elle existe**, en second de **savoir où elle se trouve**. Sur ce dernier point, un travail est nécessaire avec les communes pour l'implantation d'une **signalétique urbaine**⁴, en favorisant la lisibilité de l'appartenance au réseau. Non seulement, un habitant de Carcassonne Agglo doit savoir où trouver sa bibliothèque, mais s'il s'agit d'une MI ou d'une BMP comprendre aisément qu'elle offre les services du réseau intercommunal.

→ Définir une identité visuelle spécifique au réseau ;
→ Contractualiser avec les communes le développement d'une signalétique urbaine.

Une autre condition d'accès tient aux **horaires d'ouverture**. La question est complexe à l'échelle d'un réseau où doivent être croisées la prise en compte des particularités locales et celle de lisibilité de la grille horaire globale. Des indications pour une meilleure pertinence sont cependant observables d'une part avec les statistiques d'activité des MI, qui peuvent être comparées entre les changements de grille horaire précédemment intervenus, d'autre part avec l'enquête menée auprès des usagers.

→ Maintenir une ouverture tout public du mardi au samedi ;
→ Réserver des créneaux à l'accueil de groupes ou de publics spécifiques ;
→ Introduire des variations saisonnières adaptées aux pratiques des usagers.

Enfin l'accessibilité concerne de manière aiguë les **personnes en situation de handicap** parmi lesquelles doivent figurer les personnes ayant des difficultés avec la lecture (illettrisme, Dys, et pour la lecture du français : allophones).

→ Étendre l'accessibilité, acquise pour les PMR, aux autres formes de handicap et tenir compte des autres difficultés ;
→ Optimiser l'ergonomie des outils de recherche et la lisibilité de l'accès aux ressources, y compris patrimoniales, dans les MI et sur leur site Internet ;
→ Développer une signalétique interne bilingue français/occitan unifiée pour toutes les MI et intégrant une signalétique inclusive⁵. L'accès direct aux collections est la première garantie de leur valorisation et de leur utilisation⁶. Leur situation dans l'espace physique de la médiathèque est fortement influente, en particulier pour les personnes pouvant avoir des difficultés avec la station debout, le fait de se pencher ou de s'accroupir, de porter du poids.

→ Après les réaménagements des médiathèques, d'Alzonne, Pennautier et Capendu, engager celui de la MI de Rouffiac-d'Aude
→ Optimiser l'utilisation du mobilier en tenant compte de la nécessité de proposer un choix diversifié tout en facilitant l'accès physique aux documents, leur manipulation et leur transport (hauteur des tablettes, mise à disposition de charriots individuels, etc.)

Une médiathèque doit a minima être suffisamment spacieuse pour présenter des collections diversifiées, pouvant répondre aux goûts et intérêts d'un large public. Mais ce qu'elle représentera, au-delà de la possibilité d'y trouver et d'y emprunter des livres, dépendra pour une bonne partie de l'espace offert, des possibilités de le moduler et des possibilités techniques et réglementaires.

→ Caractériser des MI singulières. Alzonne : famille, Pennautier : tout public, Rouffiac-d'Aude : jeunesse et parentalité, Capendu : séjour, hybridation avec le centre culturel Le Chai ; Grain d'Arts : hybridation avec le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) et l'École des beaux-arts (EBA) ; Grain d'Aile : jeunesse et parentalité ; Grain d'Sel : adulte et ludothèque

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

Cœur du réseau, la médiathèque sera aussi une figure symbolisant ce que la collectivité souhaite offrir comme **services au territoire**, concrétisant la réflexion sur l'accès à ces services, dans le voisinage d'éléments patrimoniaux et paysagers emblématiques de la ville de Carcassonne : la Cité médiévale, la bastide et l'Aude.

La médiathèque cœur de réseau sera visible :

→ Notamment depuis le Pont Neuf, accessible en mobilité douce avec le projet de l'avenue du général Leclerc, à proximité des parcs de stationnement Gambetta et des berges de l'Aude, dans une zone urbaine à forte densité et proche des quartiers Politique de la Ville, la Bastide et La Conte ;
→ Comme un lieu marquant du paysage urbain au croisement de la Bastide et de la Cité avec l'Aude comme fil directeur.

La médiathèque cœur de réseau sera ouverte de manière modulable :

→ Le hall d'entrée, conçu pour recevoir des expositions, l'auditorium et les salles de groupes pourront être ouverts en dehors de la partie publique d'accès aux collections ;
→ La partie publique d'accès aux collections sera ouverte du mardi au samedi en intégrant sur une ou plusieurs journées une ouverture en continu et une ouverture vespérale⁷ ;

→ Certains créneaux horaires pourront être réservés à l'accueil de groupes ou de publics spécifiques ;
→ L'ensemble sera conçu pour, par exemple, être ouvert en soirée aux étudiants et enseignants.

La médiathèque cœur de réseau sera lisible
→ Signalétique inclusive bilingue français-occitan
→ Outils d'aide à la lecture pour les malvoyants
→ Postes de médiation assurée par des bibliothécaires répartis dans la partie publique d'accès aux collections

La médiathèque cœur de réseau sera confortable
→ Dès sa conception, la notion d'espace est abordée pour présenter les documents et faciliter leur repérage, leur manipulation, leur utilisation que ce soit pour les usagers ou pour le personnel ;

→ Également pour favoriser le séjour de détente ou laborieux, individuel ou de groupes ;
→ Certains espaces seront modulables grâce à du mobilier mobile ;
→ Une attention particulière est demandée aux concepteurs à la lumière et à l'acoustique.
La médiathèque cœur de réseau sera singulière
→ Lieu de conservation des fonds patrimoniaux, ce sera aussi celui de leur consultation et d'expositions les valorisant ;
→ Lieu essentiel pour acquérir du savoir, découvrir des cultures, partager la sienne, il valorisera la question des langues, en premier lieu française et occitane.

Possibilités techniques d'accueil (jauge, exposition, noir, acoustique)

Toutes les médiathèques du réseau sont différentes dans leurs capacités techniques. Si l'espace disponible permet toujours d'accueillir un groupe pour une animation, cela implique souvent que l'usage de la médiathèque soit réservé à cette occasion. Accueillir un spectacle nécessite fréquemment de faire le noir et les jauges admissibles sont contraintes. Le Chai à Capendu, Grain d'arts avec la Fabrique des Arts, Rouffiac-d'Aude avec l'espace culturel qui jouxte la médiathèque offrent de ce point de vue des possibilités que l'on ne retrouve pas à Alzonne, Grain d'Sel, Grain d'Aile ou Pennautier.

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

En dehors du libre accès à des collections diversifiées, cette médiathèque aura à offrir d'autres services, permettant notamment d'**ouvrir des espaces à des opérations partenariales**. Tous les espaces publics feront l'objet d'un traitement acoustique adapté aux usages.

La médiathèque cœur de réseau sera un lieu d'exposition

→ Le hall aura la vocation assumée d'accueillir des expositions : accrochage aux murs, vitrines en îlots, éclairage répondant aux contraintes de conservation et sécurisation des œuvres. Ces expositions constitueront une première proposition culturelle, accessibles pendant les heures d'ouverture des espaces de présentation des collections mais aussi potentiellement en dehors de ceux-ci.

La médiathèque cœur de réseau proposera une nouvelle approche du son et de l'image

→ L'auditorium sera dédié sur les plages horaires habituelles au son et à l'image : offrir des collections généralistes de CD et de DVD ne constitue plus une offre culturelle suffisante en médiathèque. Une programmation sera proposée en continu : diffusion, médiations, événements, projections. Une réflexion sera menée pour envisager d'y intégrer une Micro-Folie et ce pourra être un lieu de valorisation des fonds à développer autour de la poésie, la musique, de banques d'images ou sonores sur le patrimoine. Il sera équipé d'un écran et d'un vidéo projecteur qualité cinéma ;
→ Des espaces pour 2 ou 3 personnes seront dédiés au visionnage et/ou l'écoute au sein de la partie de présentation des collections.

La médiathèque cœur de réseau sera un lieu de conférences et de séminaires

→ L'auditorium, en temps ordinaire dédié à l'image et au son, accueillera ponctuellement différents types d'événements (conférences, séminaires, etc.). L'auditorium pourra être compartimenté en 3 espaces distincts.

→ Deux salles de groupes pouvant accueillir chacune 40 personnes communiqueront entre elles par un système de cloisonnement mobile acoustique afin de pouvoir créer une seule grande salle. Ces deux salles seront équipées d'écrans de visionnage.

La médiathèque cœur de réseau sera un lieu privilégié de médiation

→ Une salle d'animation permettra de recevoir des groupes pour des activités soit passives (ex : audition de lectures, réunion), soit actives (ex : atelier de création artistique, atelier d'expression) au sein des espaces de lecture et de consultation.

La médiathèque cœur de réseau sera un lieu de recherche

→ Un espace de consultation patrimoine, d'une capacité de 6 postes de travail, pour un usage de travail individuel, sera mis à destination des chercheurs. Cette salle disposera d'un point d'eau et d'un point de médiation pour permettre la surveillance des ouvrages. L'éclairage et l'hygrométrie de cette salle seront régulés pour assurer la conservation des documents. Un espace de consigne sera mis à disposition des usagers de cette salle, afin d'y déposer leurs effets personnels.

⁴ Besoin identifié par l'enquête auprès des habitants

⁵ <https://www.livrelecturebretagne.fr/publics-eloignes/lecture-et-handicaps/accessibilite-et-pictogrammes>

⁶ Voir étude du service Collections générales sur le taux de rotation des documents selon leur emplacement

⁷ L'enquête auprès des habitants indique que ceux-ci privilégieraient une ouverture tardive les vendredis.

Accueil de publics spécifiques

L'accueil des scolaires est établi dans l'ensemble du réseau et se fait généralement sur des créneaux réservés, et parfois pour des opérations annuelles comme les lycéens pour la « Révision du bac⁸ ». La médiathèque et le Centre social d'Alzonne ont développé une intéressante collaboration autour de la parentalité (Café-parents, petit déjeuner des familles). Des groupes de la Mission locale sont accueillis à Grain d'Sel. Des ateliers autour de la ludothèque sont ponctuellement organisés avec les ateliers sociolinguistiques du CIAS. La volonté politique est également de **favoriser la vie et le travail des étudiants à Carcassonne**. Certains fréquentent déjà les médiathèques, mais sans dispositif particulier les concernant.

Mais les publics spécifiques ne se limitent pas aux groupes : chercheurs, personnes sans domicile fixe, allophones, personnes en situation de handicap, publics en situation d'illettrisme nécessitent tous **une considération particulière**. S'y rattache bien sûr les publics empêchés pour lesquels la question ne se pose pas en termes d'accueil mais d'action hors-les-murs.

→ Mener une réflexion sur les accueils de groupes en lien avec les institutions et les associations : acteurs de la lutte contre l'illettrisme, centres sociaux, associations de quartiers, d'éducation populaire, etc.

→ Étudier la possibilité d'ouvrir la médiathèque Grain d'Sel sur des créneaux réservés en soirée aux étudiants et aux enseignants en amont de l'ouverture de la médiathèque cœur de réseau.

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

Les capacités spatiales et techniques, les collections proposées et les compétences réunies au sein des équipes de la médiathèque cœur de réseau permettront de **développer les collaborations avec les acteurs locaux et l'accueil de groupes** y compris pendant les heures d'ouverture tous publics. Une réflexion est également lancée vis-à-vis d'autres catégories de **publics spécifiques**.

La médiathèque cœur de réseau sera une ressource pour les étudiants

- Ouverture réservée en soirée avec l'appui de vacataires étudiants renforcés par un agent de sécurité ;
- Salles de travail de groupes, espaces de travail individuel, tables de travail ;
- Accès à des postes multimédia, Wifi ;
- Espace reprographie ;
- Association des étudiants aux choix de programmation.

La musique, le son

L'offre actuelle aux usagers est composée des collections des médiathèques (CD, partitions, méthodes) auxquelles s'ajoutent les partitions du Conservatoire intercommunal empruntables (en dehors des partitions d'orchestre) par tous les inscrits. Les emprunts de CD sont depuis plusieurs années en baisse, phénomène général pour toutes les médiathèques européennes. Une nouvelle approche est donc nécessaire.

- Orienter les collections en rapport avec la production des acteurs locaux, les événements régionaux ;
- Proposer des sessions « découvertes » ;
- Assumer un choix de niche plutôt qu'une offre généraliste ;
- Acquérir des documents patrimoniaux en lien avec les fonds existants

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

- Proposer en particulier des fonds sonores autour de la langue occitane, la poésie, la musique ;
- Les valoriser en s'appuyant sur l'auditorium et les espaces d'écoute/visionnage, les outils de communication et de médiation par Internet ;
- Renforcer la ludothèque, voulue largement plus spacieuse que l'actuelle, comme lieu d'accès aux jeux à jouer sur place et aux jeux à emprunter ;
- Associer les usagers à la constitution des collections.

Patrimoine

La Bibliothèque Intercommunale de conservation abrite le **Fonds ancien** constitué de manuscrits et incunables (dont une partie est déposée aux AD11 pour assurer pleinement leur conservation), de titres de presse, d'imprimés du XVe au XXe siècle, d'estampes, cartes postales et plaques de verre, d'atlas, cartes et plans et de partitions ; le **Fonds local de conservation** constitué de manuscrits, imprimés, titres de presse régionale, CD et DVD ; le **Fonds de bibliophilie contemporaine** constitué de livres d'artistes et d'exemplaires ornements (reliures et éditions précieuses).

- Finaliser le plan d'urgence en cas de sinistre ;
- Poser les bases d'une politique de conservation (équipement, entretien, communication, valorisation et enrichissement des fonds).

AXE 2 : LES COLLECTIONS

Conserver les fonds patrimoniaux, les compléter, constituer et gérer les collections générales, développer des fonds spécifiques, signaler, donner accès et faciliter l'utilisation de l'ensemble de ces fonds constituent le cœur des missions des médiathèques intercommunales et de leurs équipes.

Les collections générales

Hors fonds patrimoniaux, le réseau propose actuellement 114 000 documents majoritairement empruntables. Parmi ces collections générales, on distingue des fonds spécifiques :

- Livres lus : des textes à écouter (romans ou documentaires, conférences, poésie, théâtre) souvent enregistrés par de belles voix d'acteurs, voire par leurs propres auteurs, sous forme de CD ;
- Jeux : jouets, jeux d'imitation, jeux de manipulation, jeux de coopération, jeux de stratégie, jeux de plateau, jeux de règle... Des jeux adulte et des jeux familiaux sont empruntables, certains rapidement pris en mains, d'autres plus complexes pour les initiés. De plus, des jeux et des applications sur tablettes sont spécialement sélectionnés pour les enfants de 3 à 12 ans : applications ludiques et créatives, jeux sans publicité et sans connexion à Internet ;
- Facile à lire : livres faciles à lire et simples à comprendre ;
- DYS : des ouvrages adaptés pour les personnes dyslexiques ;
- Gros caractères : pour les personnes ayant des difficultés de vue ;
- Liseuses électroniques : à l'heure actuelle, 4 liseuses, contenant chacune 10 à 20 textes numériques. Chaque liseuse est thématique : classiques français, classiques étrangers, théâtre & poésie, science-fiction & fantastique. Elles peuvent être empruntées aux mêmes conditions que les autres documents. Elles s'avèrent utiles également pour les réglages de contraste, taille de caractères.

Pour les enseignants, animateurs, etc. :

- Malles thématiques, malles auteurs, malles séries
- Malles de documents en gros caractères

⁸ Accueil spécifique organisé essentiellement à Grain d'Sel avec ajout de tables de travail, sélections documentaires, ateliers en partenariat avec le Campus connecté et chronique « conseil » sur le blog <https://aggloblog.carcassonne-agglo.fr/fr/cote-mediathèque.html>

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

Le patrimoine matériel et immatériel est un axe essentiel d'un projet qui s'inscrit, physiquement, entre la Bastide et la Cité, sur un territoire riche des points de vues archéologique, ethnologique, historique, monumental. Au sein d'une médiathèque généraliste et grand public, il nourrira un éclairage sur les questionnements contemporains. La BIC sera supprimée en tant qu'établissement du réseau, le service Patrimoine et les collections sous sa responsabilité **trouvant enfin leur place** dans la médiathèque cœur de réseau.

La médiathèque cœur de réseau sera un lieu de conservation et de communication adapté de l'intégralité des fonds patrimoniaux rassemblés dans un **lieu facilement repérable et accessible**

- Magasins aux normes de conservation : réserve précieuse, 1 magasin principal, 1 magasin secondaire, 1 magasin de fonds audiovisuels (fin du dépôt aux AD11) ;
- Atelier technique dépoussiérage et conditionnement ;
- Salle de communication avec consigne ;
- Des outils de numérisation ;
- Communication des documents durant les horaires d'ouverture de la médiathèque sans nécessité de prendre rendez-vous.

La médiathèque cœur de réseau sera un lieu de valorisation du patrimoine

- Espace d'exposition répondant aux contraintes de conservation dans le hall ;
 - Salle de conférence ;
 - Collaboration avec les établissements de recherche, les établissements patrimoniaux, les sociétés savantes, etc.
- La médiathèque cœur de réseau sera un lieu d'enrichissement du patrimoine
- Elaborer d'une politique d'acquisition autour du Flamenco, du Moyen-Âge, du médiévalisme, de l'histoire des contributeurs, l'histoire des femmes, etc. ;
 - Développer de banques d'images ou sonores sur le patrimoine et/ou à minima valoriser des ressources conservées par d'autres établissements ;
 - Mutualiser les acquisitions et la conservation sur le territoire⁹

⁹ Plan de conservation partagé de la presse régionale porté par le réseau Sudoc PS en partenariat avec la BnF. Dans ce cadre, la médiathèque de Carcassonne Agglo a été désignée pôle de conservation des revues « Brèves », publiée par les Ateliers du Gué à Villelongue d'Aude, et « Folklore » du GArae, situé à Carcassonne. A l'étude : plan de conservation partagé de Presse Quotidienne Régionale (L'Indépendant, La Dépêche du midi, Le Midi libre) avec les Archives Départementales.

L'environnement

Les relations entre les espèces vivantes, leurs activités et l'impact sur leurs environnements sont des **questions de société majeures** qui mobilisent les sciences humaines et dures, la recherche, les techniques, l'économie, l'éducation et la politique. Parmi les **compétences de Carcassonne Agglo** figurent l'intégralité du cycle de l'eau et la prévention des inondations et des risques majeurs, des questions d'urbanisme, la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, le développement et la mise en œuvre d'énergies renouvelables, le suivi de la qualité de l'air ou encore la mise en valeur des espaces naturels. Lieux d'information, de sensibilisation et établissements intercommunaux, **les médiathèques ont donc une double vocation à traiter les questions tenant à ce que résume le mot environnement.**

→ Développer des collections sur les questions environnementales

PROJET MÉDIATHÈQUE

CŒUR DE RÉSEAU :

La Collectivité souhaite une **construction exemplaire** en termes de développement durable, aboutissement de la réflexion sur ce que peut être aujourd'hui un bâtiment public et émetteur de signaux tant vis-à-vis d'autres collectivités que de chaque citoyen. Une attention particulière sera donc portée au choix des matériaux (nature, provenance, pérennité, recyclage) et à leur mise en œuvre. Le bâtiment utilisera au maximum les énergies renouvelables (ENR), mais il est surtout demandé qu'il soit **sobre en fonctionnement**

La médiathèque cœur de réseau offrira des ressources clairement identifiées sur les questions environnementales

- Orienter une part des acquisitions ;
- Présenter ces collections ;
- Signaler ces collections ;
- Organiser des expositions thématiques.



Le Numérique

Les médiathèques ont actuellement des collections numériques limitées. Elles sont quantitativement dominées par des documents patrimoniaux (presse ancienne en majorité). Certains sont accessibles en ligne, comme le manuscrit Flamenca, un fonds d'affiches de 14-18, quelques titres de presse ancienne et le fonds Jordy. D'autres documents numérisés, conservés sur des serveurs, n'ont pas été mis en ligne. En dehors du patrimoine, la médiathèque Grain d'sel met à disposition 4 liseuses, contenant chacune 10 à 20 textes numériques. Chaque liseuse est thématique : classiques français, classiques étrangers, théâtre & poésie, science-fiction & fantastique. Elles peuvent être empruntées aux mêmes conditions que les autres documents.

→ Développer une **bibliothèque numérique**¹⁰ en partenariat avec le Département de l'Aude (projet porté par la BDA), en privilégiant les offres d'autoformation, sur l'actualité (par la possibilité d'accéder à des bouquets de presse en ligne), et à destination de la jeunesse (par la qualité des ressources proposées).



PROJET MÉDIATHÈQUE

CŒUR DE RÉSEAU :

Au-delà de l'enrichissement de la bibliothèque numérique patrimoniale accessible en ligne, les documents numérisés non mis en ligne seront consultables sur des PC dans l'espace de consultation du patrimoine, **en facilitant la communication et préservant les originaux.**

La médiathèque cœur de réseau proposera dès le hall d'accueil **une carte interactive constituant une présentation du territoire**, notamment en mobilisant la riche documentation archéologique.

- Mener une étude en vue de la réalisation d'une fresque numérique ;
- Favoriser l'accès et la consultation de l'ensemble des documents patrimoniaux numérisés
- Organiser des expositions thématiques.



¹⁰ Domaines identifiés par le groupe de travail « collections » et projet conforté par le résultat de l'enquête auprès des habitants

PROJET MÉDIATHÈQUE

CŒUR DE RÉSEAU :

Avec le plus vaste espace physique d'accès aux collections du réseau, la médiathèque cœur de réseau va rassembler l'ensemble des offres actuelles (sections, supports) en privilégiant l'accès direct, sauf pour les documents patrimoniaux. Plus visible, plus accessible, plus attractive, la création de cette médiathèque va nécessairement générer une **augmentation des inscrits** et par là même des emprunts.

La médiathèque cœur de réseau proposera en accès direct plus de **70 000 documents** (hors titres de presse et jeux). Cette offre sera supérieure à celles de Grain d'Aile et Grain d'Sel réunies et complétée par :

- Le report de documents en réserve sur l'accès direct ;
- L'augmentation des collections de la ludothèque ;
- L'augmentation des titres de presse.



Circulation des collections au sein d'un réseau augmenté

L'**extension du réseau à des BMP** va mécaniquement **augmenter le nombre de réservations et la sollicitation des collections générales**. L'impact portera sur le nombre d'exemplaires d'un même titre à acquérir, le volume des transactions, l'usure des documents et les opérations d'entretien et de réparation.

- Augmentation des collections générales de 0,5 livre/hab. des communes sièges d'une BMP ;
- Extension du circuit navette ;
- Systématisation du nettoyage des documents au retour ;
- Centralisation des réparations.

PROJET MÉDIATHÈQUE

CŒUR DE RÉSEAU :

La médiathèque cœur de réseau **favorisera la logistique des échanges** sur le réseau

- Quai de déchargement adapté à la navette ;
- Liaison fonctionnelle ;
- Atelier technique de traitement des collections, de logistique réseau et de réception des commandes ;
- Magasin de collections générales pour le réseau ;
- Personnel dédié à la navette.



¹¹ Voir étude du service Collections générales sur le taux de rotation des documents selon leur emplacement

Outils à disposition du public

Outil classique d'une bibliothèque, le catalogue en ligne est accessible au travers du portail <https://catalogue.carcassonne-agglo.fr/>. Il propose des outils de recherche (simple, avancée), un accès par genre, des recherches par centre d'intérêt. Il recense les « coups de cœur » des bibliothécaires, permet de consulter les documents patrimoniaux en ligne, etc.

- Retravailler l'ergonomie du catalogue en ligne dans le cadre du projet global sur les outils Internet de la Collectivité ;
- Intégrer l'identité visuelle du réseau
- Développer les tutoriels pour faciliter son utilisation.

Les acteurs associatifs, les institutions peuvent emprunter des lots d'ouvrages spécifiques : malles « gros caractères », malles « Facile à lire ». Les établissements scolaires et les crèches se voient proposer des malles adaptées à leurs publics et à leurs pratiques pédagogiques et éducatives

- Proposer des rendez-vous d'information, sensibilisation à l'utilisation de ces outils.

Chaque médiathèque du réseau propose au public des PC connectés à l'Internet et équipés d'une suite bureautique ; le Wifi est également généralisé.

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

Le projet de médiathèque cœur de réseau valorisera l'offre (visibilité) et simplifiera son utilisation. Les médiathèques ne proposent pas actuellement de possibilités d'impression.

- Offrir un accès direct aux malles depuis l'espace de présentation des collections ;
- Intégrer un espace reprographie.

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

La médiathèque cœur de réseau favorisera la **visibilité** des collections patrimoniales, la **lisibilité de l'organisation** des collections générales.

- Identification spatiale par publics et domaines ;
- Proximité ;
- Répartition du personnel de service au public sur plusieurs points de médiation.

AXE 3 : LA MÉDIATION

Quelle que soit la définition retenue de ce terme, qu'elle intervienne dans une approche philosophique, psychologique ou pédagogique, les propositions des médiathèques s'avèrent souvent vaines sans médiation, et plus encore au regard de leur objectif d'élargir leurs publics et les pratiques culturelles. L'exercice même **des droits culturels pour chaque habitant** de ce territoire serait tout aussi vain sans médiation. Les actions de médiation peuvent intervenir dans les médiathèques, hors les murs et/ou via des outils numériques. Elles sont d'autant plus efficaces qu'elles sont élaborées en s'appuyant sur la connaissance de publics cibles que peuvent avoir d'autres acteurs, et menées avec leur collaboration¹².

- Conforter la mission transversale identifiée dans l'organigramme, pilotée par le chef du service Collections générales, appuyé par une coordinatrice des outils de médiations, identifiée dans les fiches de poste de tous les agents ;
- Établir une charte de médiation des collections ;
- Faire le lien avec les actions des partenaires et valoriser les ressources physiques et/ou numériques de grands établissements identifiés (exemple : CIR-DOC) ;
- Faire participer les usagers à la médiation des collections ;
- Travailler sur la bibliothèque inspirante ;
- Développer la valorisation des nouveautés ;
- Pour les bibliothécaires, s'identifier et être identifié comme professionnel et à l'écoute des usagers ;
- Développer la médiation numérique des collections.

¹² Les actions listées ont été identifiées par le groupe de travail Action culturelle et médiation

Communication

En dehors de certains publics sous autorité (élèves, enfants), personne n'est tenu de venir en médiathèque. Si leur accès est garanti libre et gratuit, il est surtout caractérisé pour le plus grand nombre par une **démarche volontaire**. Pour être plus attractives, les médiathèques se doivent donc d'**être visibles et de communiquer de la manière la plus compréhensible** sur leurs propositions. Au titre d'une meilleure accessibilité, le schéma de lecture publique retient :

- Définir une identité visuelle spécifique au réseau
- Contractualiser avec les communes le développement d'une signalétique urbaine
- Mettre en place une signalétique interne bilingue français/occitan unifiée pour toutes les MI et intégrant une signalétique inclusive

Il s'agit de plus de :

- Actualiser le règlement d'utilisation des médiathèques, le décliner sous forme de fiches didactiques ;
- Actualiser le guide du lecteur et améliorer sa lisibilité ;
- Respecter dans la conception des documents de communication les préconisations pour les personnes en situation de handicap, et pour les personnes en difficulté avec la lecture ; A défaut prévoir des versions adaptées ;
- Développer les tutoriels (diaporama, vidéo) ;
- Former le personnel d'accueil à la langue des signes ;
- Former le personnel volontaire à la langue occitane¹³ ;
- Définir une ligne éditoriale ;
- Communiquer (site web, lettre d'information, réseaux sociaux) en français et en occitan ;
- Investir les réseaux sociaux¹⁴ ;
- Proposer aux BMP des outils de communication pour promouvoir leurs actions ;

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

La réalisation de la médiathèque cœur de réseau permettra une **programmation dense de rendez-vous à la hauteur du rayonnement et de l'attractivité** attendus de cette médiathèque cœur de réseau : expositions, rencontres, séminaires, conférences, projections, résidences basées sur des commandes de créations artistiques, ateliers éducatifs.

La médiathèque cœur de réseau sera le lieu et l'opportunité de développer l'offre d'action culturelle.

- **Redéployer une partie du montant des économies de fonctionnement attendues** sur l'enveloppe « action culturelle » ;
- Mettre à disposition des espaces pour des événements, attribués en fonction d'un cadrage pluriannuel des objectifs de l'action culturelle ;
- Construire des événements autour du patrimoine, de l'environnement, de la question de la femme et des langues ;
- Intégrer des « comités d'usagers » (par ex. les étudiants) à la construction de la programmation ;
- Privilégier les actions impliquant un ou plusieurs partenaires sur le territoire.

¹³ Le Comité scientifique estime important que puisse être assumée une communication propre au réseau de lecture publique de Carcassonne Agglo, en développant des compétences et en responsabilisant en interne : « Une entité graphique « mascotte » pourra être créée pour le réseau et ses lieux, à commencer par la médiathèque centrale ; une communication et une signalétique bilingue français-occitan seront en adéquation avec l'orientation majeure donnée à la médiathèque centrale par son appellation. Pour les favoriser, la formation à la langue d'oc pourrait être proposée aux agents volontaires ».

¹⁴ L'enquête auprès des habitants identifie que la majorité des répondants utilisent des réseaux sociaux. Ceux qui sont cités majoritairement sont : Facebook, Instagram et Youtube.

Action culturelle

Les équipes des médiathèques ont développé un **grand savoir-faire** pour construire malgré des espaces et des moyens contraints des propositions d'actions vis-à-vis d'un large public. Il reste que ce **dynamisme et l'intérêt de l'exercice trouvent leurs limites** autant pour les agents que pour le public et les partenaires. Dans ce contexte, si la livraison de la future médiathèque cœur de réseau apparaît déterminante dans les possibilités qu'elle ouvrira, des actions peuvent néanmoins être engagées en amont.

- Améliorer la coordination des actions sur le réseau et anticiper son extension ;
- Établir une charte d'action culturelle ;
- Travailler la programmation avec des partenaires ;
- Développer une offre scolaire autour des collections patrimoniales ;
- Développer les actions déjà mises en place avec les différentes structures intervenant auprès des personnes âgées ;
- Consolider les partenariats avec les structures ;
- Développer les actions Culture/Justice ;
- Conforter et développer les liens avec la Micro Folie.

Formation / accompagnement

La **formation tout au long de la vie** peut être étayée, voire suscitée, par les documents proposés en médiathèque. La médiathèque est un **lieu de formation et d'accompagnement** repéré et utilisé par des partenaires pour élargir leur public.

- Maintenir les ateliers « Déclics » d'initiation à l'informatique, les développer avec l'appui des conseillers numériques des Maisons France Services ;
- Proposer en lien avec la BDA des formations à l'utilisation des outils d'animation/ressources documentaires ;
- Développer, avec l'appui de la CAF et de la MSA, les actions dans le cadre des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), maintenir celles conçues avec le Centre social d'Alzonne (Café parents, etc.) et élargir la collaboration aux autres centres sociaux ;
- Renforcer la collaboration avec la BDA sur la formation des bibliothécaires du territoire (identification des besoins, contribution du personnel de la Collectivité).

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU :

De par sa conception et sa localisation, la médiathèque cœur de réseau **favorisera l'accueil de formations** et **donnera envie** d'y participer.

La médiathèque cœur de réseau sera un lieu ressource en espaces, supports et compétences

- Ateliers de conversation en français et/ou en occitan pour allophones exploitant la possibilité de découvrir la culture de l'apprenant ;
- Rendez-vous de partage de savoirs et/ou découverte métier avec des personnes ressources ;
- Conseil sur les questions de conservation des fonds fragiles, précieux, remarquables, d'autres structures ;
- Ateliers découvertes.

PROJET MÉDIATHÈQUE CŒUR DE RÉSEAU : CALENDRIER

De sept. à déc. 2023 :

Elaboration du programme architectural et technique (accompagnement par le Cabinet Florès)

Décembre 2023 :

Conseil communautaire :

- présentation du projet architectural et technique
- lancement du concours d'architecture

Courant 2024 :

- Sélection de l'équipe de Maîtrise d'œuvre
- Etudes et conception

2025 :

Début des travaux

Construction de projets

Les projets de médiation et d'actions culturelles mis en œuvre dans le réseau de lecture publique, et au-delà sur le territoire se fonderont sur une analyse concertée des besoins identifiés d'intervention dans un domaine et un secteur géographique considérés. C'est en cela qu'ils s'inscriront comme des actions de politique publique. Cette analyse appartient en premier lieu à la Collectivité, et sera d'autant plus pertinente qu'elle se fera en association avec d'autres acteurs des politiques publiques.

- Créer un comité stratégique pour l'action culturelle ;
- Formaliser une feuille de route trisannuelle pour l'action culturelle.

Sans que cela soit exclusif, les partenariats seront à privilégier en fonction de cette feuille de route. Il peut s'agir, pour un partenaire, de se rattacher à une proposition des médiathèques mais tout aussi bien pour lui de solliciter le réseau des médiathèques pour accompagner un de ses projets. Le projet dans ses différents déploiements est travaillé en concertation entre partenaires.

- Pilotage des projets par le chef de service chargé des médiations

CARCASSONNE AGGLO
1 rue Pierre Germain
11890 Carcassonne cedex 9



carcassonne-agglo.fr

